

DEMANDE D'OCTROI D'UN FONDS DE CONCOURS « TRANSITION ENERGETIQUE » ET D'UNE PARTICIPATION COMPLEMENTAIRE
A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DUNKERQUE
POUR LE FINANCEMENT DE LA MODERNISATION DU PLATEAU
MULTISPORT DE SPORTICA

Monsieur Laurent NOTEBAERT, expose au Conseil :

La Ville de Gravelines a initié le projet « Sportica Nouvelle Génération » consistant à moderniser le complexe Sportica mis en service en 1986.

La première phase de cet ambitieux projet concerne la modernisation du plateau multisport (dit « salle des ex-tennis ») qui comprendra, à l'issue des travaux :

- Trois terrains multisports à dominante « basketball / handball / badminton », dont un doté d'une tribune rétractable ;
- Dix blocs vestiaires / sanitaires / douches ;
- Un clubhouse pour les associations utilisatrices ;
- Des bureaux et des espaces de stockage.

Cet équipement sera par ailleurs mis aux normes au regard des réglementations en vigueur (incendie, accessibilité, thermique notamment) et d'importants travaux de rénovation énergétique y seront également réalisés, tels le remplacement de la verrière, la mise en place d'une régulation plus performante sur le chauffage et la ventilation, l'amélioration de l'éclairage et de l'enveloppe thermique...

Le coût total prévisionnel de l'équipement est évalué à 5 732 369 euros H.T pour un montant de subvention (hors fonds de concours de la Communauté Urbaine sollicité) de 1 496 000 euros selon le plan de financement en annexe.

Cet équipement est susceptible de bénéficier d'un fonds de concours « transition énergétique » par la Communauté Urbaine de Dunkerque.

Conformément à l'article L.5215-26 du Code Général des Collectivités Territoriales, ce fonds de concours « transition énergétique », qui ne peut dépasser la part de financement assurée hors subvention par son bénéficiaire, doit être expressément sollicité par délibération de notre commune.

Dans ces conditions, il est proposé de solliciter la Communauté Urbaine pour l'octroi :

- d'un fonds de concours « transition énergétique » prévisionnel maximum de 412 680 Euros TTC au titre de la réalisation de cet équipement ;
- d'une participation complémentaire de 1 911 844,55 Euros TTC.

La Commission Extra-Municipale « Travaux – Aménagement et Accessibilité » a émis un avis favorable à l'unanimité.

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la ville de GRAVELINES
Arrondissement de Dunkerque
Département du Nord

Conseil Municipal convoqué le : 13 Décembre 2023

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

SEANCE DU MARDI 19 DECEMBRE 2023 - 18h00

Président : Monsieur Bertrand RINGOT Maire

Secrétaire : Madame Christelle DENEUVILLE Conseillère Municipale

Etaient présents :

Monsieur Bertrand RINGOT, Maire.

Monsieur Alain MERLEN, Madame Michèle KERCKHOF-LEFRANC, Monsieur Daniel WILMOT, Madame Marylène BEAUSSART, Monsieur Christian DEVOS, Madame Marie-Madeleine DUBOIS, Monsieur Alain BOONEFAES, Madame Laurie VERSTRAET, Monsieur Raoul DEFUIT, Adjoints au Maire.

Monsieur Julien VEYER, Monsieur Claude WADOUX, Monsieur Jean-Pierre HERBEZ, Monsieur Michel CANOEN, Madame Claudine BARBIER, Madame Josée BLEUEZ, Monsieur Bruno MARSYLLE, Madame Valérie GENEVET, Madame Emmanuelle PERY, Madame Christelle DENEUVILLE, Monsieur Laurent NOTEBAERT, Madame Nathalie RIOT, Madame Karine VANDERSTRAETEN, Madame Annabelle SALA à partir de 18h23, Madame Aurore DEVOS, Monsieur Cédric LIAGRE, Monsieur Julien GERAERT, Conseillers Municipaux.

Absents Excusés :

Madame Lise BLANCKAERT, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Mme KERCKHOF-LEFRANC,

Madame Annabelle SALA, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Mme GENEVET jusqu'à 18h23,

Monsieur Modou FALL, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Mr WILMOT,

Madame Léanna VANDEWALLE, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Mr DEFUIT,

Madame Maria ALVAREZ, Conseillère Municipale,

Madame Christelle HENON, Conseillère Municipale,

Madame Angélique FAVRESSE, Conseillère Municipale.

Démissionnaires :

Monsieur Sébastien HANNEDOUCHÉ, Conseiller Municipal.

Monsieur Etienne DE LA MENSBRUGE, Conseiller Municipal.

La Commission Municipale « Finances – Administration Générale – Ressources Humaines » a émis un avis favorable à l'unanimité.

Le Conseil Municipal,

- Où l'exposé qui précède et après en avoir délibéré ;
- Approuve cette proposition ;
- Sollicite de la Communauté Urbaine de Dunkerque l'octroi d'un fonds de concours « transition énergétique » de 412 680 euros TTC et d'une participation complémentaire de 1 911 844,55 Euros TTC pour la modernisation du plateau multisport de Sportica ;
- Autorise le Maire ou l'Elu(e) Délégué(e) à signer tout acte nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération ;
- **ADOpte A L'UNANIMITE.**

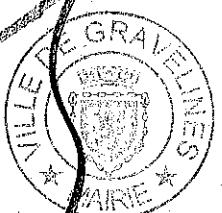
**FAIT ET DELIBERE A GRAVELINES, LE 19 DECEMBRE 2023
POUR EXTRAIT CONFORME,**

La Secrétaire de Séance,

Deneuville
Christelle DENEUVILLE

Le MAIRE,

Bertrand Ringot
Bertrand RINGOT



Reçu en Sous-Préfecture le 22 DEC. 2023

Mis en ligne sur le site de la Ville le 22 DEC. 2023

